



Négoce de matériaux de construction : début de l'expérimentation VAE pour l'obtention d'un CQP

Le 1er juillet, la FNBM (Fédération du négoce de bois et des matériaux de construction) a présenté le lancement de l'expérimentation de la validation des acquis de l'expérience (VAE) dans la branche du négoce des matériaux de construction.

La VAE a été mise en place dans la branche tout récemment par l'accord cadre du 21 avril dernier relatif à l'accès aux certificats de qualification professionnelle (CQP) par la validation des acquis. Elle concerne pour le moment l'obtention du CQP de "vendeur interne" (CQP en attente d'une inscription au RNCP, Répertoire national de la certification professionnelle). 22 candidats ont, en six mois, déposé leur dossier de candidature et participent donc à l'expérimentation.

C'est grâce au travail des partenaires sociaux et des entreprises que la VAE a pu se concrétiser dans la branche. L'Observatoire des métiers du Commerce Interentreprises (service d'études de l'Opcva Intergros) s'est vu confier par les partenaires sociaux la mission d'organiser l'ingénierie de la démarche. Un groupe de travail, composé notamment d'entreprises, a élaboré le référentiel de compétences du vendeur interne, ce qui a permis d'identifier les critères et les modalités d'évaluation en situation professionnelle qui permettent l'obtention du CQP grâce à la VAE.

"L'intérêt porté par les entreprises aux CQP a naturellement débouché sur la question de la VAE", a précisé Hélène Dudit-Huteau, responsable de la formation du groupe VM. "Les CQP via la formation initiale répondaient aux besoins de former de nouvelles recrues, de les professionnaliser, mais ils ne répondaient pas à tout. Le négoce fait face à une augmentation des exigences des clients, à de nouveaux produits, à l'utilisation des énergies renouvelables, il y a beaucoup d'innovation. La VAE permet aux salariés de se repositionner et de confirmer leurs compétences".

Dès la fin 2010, deux autres CQP seront accessibles par la VAE : le CQP "agent technico-commercial" et le CQP "chef d'agence".

La branche du négoce des matériaux de construction compte un peu plus de 3000 entreprises qui emploient 70 000 salariés.

Le 2 juillet 2010, par Sandrine Guédon

Droits de reproduction et de diffusion réservés © Centre Inffo 2010

Usage strictement personnel. L'utilisateur du site reconnaît avoir pris connaissance de la licence de droits d'usage, en acceptant et en respectant les dispositions.